

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL**  
**N° 1111006/ASMII/CAMWATER/DG/DAJM/2025 DU 30 AVR 2025**  
**POUR LA PRE QUALIFICATION D'ENTREPRISES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE**  
**LIGNES D'ULTRAFILTRATION ET D'EMBOUEILLAGE DE L'EAU DE TABLE A LA**  
**CAMWATER**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La réorganisation de la Cameroon Water Utilities (CAMWATER), intervenue par **Décret n°2018/144 du 20 février 2018** offre à l'entreprise toutes les activités directes et connexes concourant à la réalisation de son objet social, à savoir la gestion des biens et droits affectés, ainsi que l'exploitation du service public de production, de transport et de distribution de l'eau potable.

Bien plus, le Conseil d'Administration de la CAMWATER, instance de pilotage stratégique de l'entreprise a adopté un Plan de Développement Stratégique, ainsi qu'un Programme Prioritaire Quinquennal d'Investissement (PPQI) sur la période 2023-2030.

Dans le but de la mise en œuvre harmonieuse de cette vision stratégique, le Conseil d'Administration a autorisé la réalisation de projets complexes par les sources alternatives de financement telles que les Partenariats Public-Privé (PPP) ou encore les crédits-acheteurs, à côté des financements classiques.

Le Décret réorganisant la CAMWATER lui a également consacré une deuxième possibilité, à savoir la création de filiales, auxquelles elle peut confier des missions en lien avec son objet social. Cette disposition permet ainsi un second degré de diversification de ses activités, dans un environnement économique national marqué par une pression de plus en plus croissante sur les finances publiques et une volonté affirmée du Gouvernement de rationaliser les dépenses tout en recherchant une meilleure performance des entreprises du secteur public.

Dans ce contexte, la CAMWATER s'inscrit résolument dans une dynamique de transformation et d'innovation, en explorant de nouveaux segments de son domaine d'activité. Cette orientation stratégique vise non seulement à garantir sa pérennité économique, mais aussi à renforcer son impact sur les populations à travers une offre élargie et mieux adaptée aux besoins actuels.

La diversification des sources de revenus est devenue une exigence incontournable pour l'entreprise. Une série de réflexions internes ont ainsi été menées afin d'identifier des opportunités commerciales jusque-là peu ou pas



exploitées. L'objectif est de construire une vision d'avenir axée sur la croissance, la rentabilité et l'autonomie financière.

Parmi les pistes étudiées, la production et la commercialisation d'eau conditionnée (eau de table) se distinguent comme un axe prioritaire, porteur d'un fort potentiel économique. Le marché de l'eau embouteillée connaît une croissance soutenue, stimulée par l'urbanisation rapide et l'évolution des modes de consommation.

Face à cette opportunité, la CAMWATER envisage la création d'unités d'ultrafiltration, de minéralisation d'équilibre et d'embouteillage d'eau potable dans les dix (10) Chefs-lieux de Régions du Cameroun. Toutefois, une phase pilote sera lancée dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Limbe et Maroua dans un premier temps. Cet investissement structurant s'inscrit dans une logique de valorisation des capacités existantes de production d'eau potable, tout en ciblant un segment de marché à plus forte valeur ajoutée que la distribution conventionnelle d'eau via le réseau.

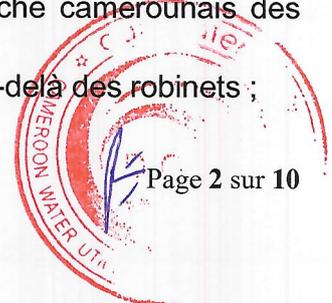
La commercialisation de l'eau de table par la CAMWATER permettra, une fois mise en œuvre de:

- Offrir aux consommateurs une palette de produits nouveaux dans ce segment d'activités ;
- Renforcer l'engagement de la CAMWATER à toujours satisfaire aux exigences de production des biens de qualité meilleure, conformes aux normes internationales requises en la matière,
- Assurer un rapport qualité/prix compétitif en comparaison aux produits de gamme identique présents sur le marché national ;
- Renforcer l'expertise interne relativement à la maîtrise reconnue des métiers multiples autour de la production de l'eau potable ;
- Explorer des niches nouvelles, sources de recettes additionnelles pour les finances de l'entreprise.

Toutefois il importe de préciser que le produit principal fourni par CAMWATER demeure l'eau potable distribuée par les robinets, et que l'eau embouteillé, nouveau produit à lancer, sera considéré comme un accessoire, mais aussi un complément, mais en aucun cas un substitut.

En diversifiant son portefeuille d'activités par la commercialisation de l'eau embouteillée, la CAMWATER ambitionne de :

- o Promouvoir la qualité de l'eau produite par CAMWATER dans l'opinion publique ;
- o Promouvoir de la marque CAMWATER à travers ce produit accessoire
- o Réduire sa dépendance aux ventes d'eau en réseau, un segment historiquement à faible marge bénéficiaire et à forte connotation sociale ;
- o Renforcer sa capacité d'autofinancement à travers des revenus alternatifs stables et croissants ;
- o Accroître sa compétitivité et sa visibilité sur le marché camerounais des services d'eau ;
- o Renforcer l'accès à l'eau potable des populations, au-delà des robinets ;



- Mieux répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée, notamment dans les zones urbaines à forte densité.

**A cet effet, le Maître d'Ouvrage entend constituer une liste restreinte des candidats disposant d'une capacité à réaliser les études et les travaux de construction d'unités d'embouteillages d'eau de table par la CAMWATER.**

## II. OBJET DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Entreprises et/ou de groupements d'Entreprises en vue de la réalisation des études et des travaux de construction de lignes de production et d'embouteillage de l'eau de table par la CAMWATER.

## III. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les prestations attendues dans le cadre de cette opération couvriront l'ensemble du processus de conception, d'études, de construction et de mise en service d'unités de production d'eau embouteillée (eau de table) à Yaoundé, Douala, Bafoussam, Limbe et Maroua. Elles comprennent notamment, sans s'y limiter :

### 1. *Études préalables et d'opportunité*

- Réalisation d'une étude de marché locale et nationale permettant d'évaluer la demande, la concurrence, les circuits de distribution et les attentes des consommateurs ;
- Évaluation technico-économique du projet, incluant l'analyse de la rentabilité, le plan de financement prévisionnel, l'analyse des risques, et les scénarios de retour sur investissement ;
- Étude d'impact environnemental et social simplifiée, en tenant compte des normes environnementales en vigueur.

### 2. *Conception architecturale et technique*

- Élaboration des études architecturales et techniques détaillées pour la construction des installations (bâtiments de production, locaux techniques, zones de stockage, etc.) ;
- Définition des besoins en énergie, ventilation, sécurité, accessibilité et conformité aux normes agroalimentaires.

### 3. *Fourniture et installation d'équipements*

- Fourniture, installation et mise en service d'une unité d'affinage, d'une capacité de 20 m<sup>3</sup>/heure (à confirmer par l'étude du marché), capable de produire une eau de qualité supérieure ou égale à celle disponibles sur le marché ciblé ;
- Fourniture, installation et mise en service d'une ligne complète d'embouteillage en format de 10L, 1.5L (packs de 6 bouteilles), 0.5L (packs de 12 bouteilles), incluant la production des préformes, le soufflage, le remplissage, la capsulation, l'étiquetage, le conditionnement et le convoyage.



#### **4. Travaux de construction**

- Réalisation des travaux de génie civil pour l'implantation de l'unité (bâtiments, voirie interne, alimentation en eau, électricité, évacuation des eaux usées, etc.) ;
- Installation de tous les réseaux internes et systèmes annexes nécessaires au bon fonctionnement de l'unité.

#### **5. Assistance technique, essais et formation**

- Réalisation des essais de performance des installations ;
- Appui à la mise en exploitation initiale de l'unité ;
- Formation du personnel technique et opérateur de CAMWATER à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des installations.

#### **6. Appui à la structuration commerciale**

- Appui à la définition de la stratégie de mise en marché des produits (positionnement, packaging, distribution) ;
- Élaboration d'un plan marketing et d'une stratégie de marque cohérente avec les objectifs de l'entreprise.

L'ensemble des prestations devra être réalisé dans le respect des normes nationales et internationales applicables aux produits d'eau conditionnée destinés à la consommation humaine, et selon les standards de qualité, d'hygiène et de sécurité les plus exigeants.

**N.B : Chaque soumissionnaire devra préciser l'unité d'intérêt entre Yaoundé, Bafoussam, Maroua, Limbe et Douala.**

### **IV. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Entreprises ou groupements d'Entreprises justifiant d'une bonne expérience dans la construction d'unités complètes d'embouteillage d'eau de table.

La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, une liste restreinte de candidats.

La CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant au profil recherché, parmi. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte d'au plus cinq candidats présélectionnés, conformément aux dispositions combinées des **articles 57 et 58 du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.**

### **V. FINANCEMENT**

En fonction de la taille des unités envisagées et du profil des partenaires proposés, les modes de financement et de réalisation du projet retenu sont :

- Marché public avec contribution du Budget de l'Etat et/ou de la CAMWATER ;
- Contrat de Partenariat Public-Privé (PPP) (DBFOM ; concession) ;



- Contrat EPC avec
- Crédit-acheteur.

## VI. CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. Être une Entreprise ayant une existante légale ;
2. Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
  - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point **VI.1** ci-dessous ;
  - Disposer d'une capacité technique et financière avérée, permettant la réalisation diligente du projet sur préfinancement éventuellement;
  - Avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires (construction d'une unité complète d'embouteillage, ou d'une usine de production d'eau potable avec des équipements de complexité similaire au cours des dix dernières années) ;
  - Proposition d'un calendrier prévisionnel de réalisation du projet.

### VI.1 Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- Absence d'une capacité financière supérieure ou égale à **deux milliards (2 000 000 000) de francs CFA**;
- Non justification de la réalisation de marchés similaires dont le montant cumulé est supérieur ou égal à **un milliard (1 000 000 000) Francs CFA** au cours des cinq dernières années ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;

### VI.2 Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Présentation générale.....05 points
- Expérience..... 30 points
- Personnel ..... 35 points
- Moyens logistiques et financiers..... 20 points ;
- Calendrier prévisionnel de réalisation du projet.... 10 points

**Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront retenus. Les références, la capacité technique et financière constitueront des éléments essentiels d'évaluation des candidats.**



## VII. DELAI D 'EXECUTION

Le délai du projet sera proposé par chaque soumissionnaire et constituera un des éléments de l'offre technique. Il ne devra pas excéder **vingt-quatre (24) mois**.

## VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

### VIII.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « **Volume A** » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une attestation de non-redevance vis-à-vis des services fiscaux du pays de domiciliation de l'entreprise ;
3. Une attestation de non faillite délivrée par les autorités compétentes du pays de domiciliation de l'entreprise ;
4. Un extrait du registre de commerce de l'entreprise, ou tout document équivalent;
5. Un accord de groupement notarié, le cas échéant.

En cas de groupement, les pièces n°2,3 et 4 doivent être fournies par chacun des candidats qui constituent le groupement.

### VIII.2 Volume B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

#### VIII.2.1 Expérience du Candidat

L'expérience du consultant devra être présentée ainsi qu'il suit :

- a) La présentation de l'entreprise;
- b) Les références du candidat (le candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
- c) Les contrats (1<sup>ère</sup> et dernière pages, faisant ressortir les montants, la durée, le cocontractant et le client/Maître d'Ouvrage/bénéficiaire) **de construction d'unités complètes d'embouteillage d'eau ou de boissons**, les procès-verbaux de réception et éventuellement les attestations de bonne fin ;

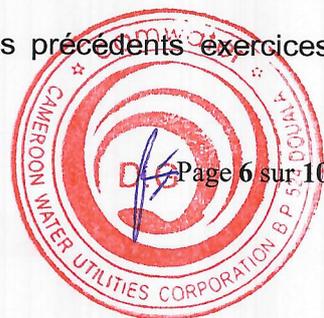
#### VIII.2.2 Le Personnel-clé

Le soumissionnaire devra fournir le curriculum vitae daté et signé, les copies de diplôme ainsi que les copies des contrats de travail ou des attestations de disponibilité signées avec le personnel proposé.

#### VIII.2.3 Les moyens logistiques et financiers

Le soumissionnaire devra produire :

- Les états financiers certifiés de l'entreprise des trois précédents exercices comptables (2021 ; 2022 et 2023) ;



- Une capacité financière ou l'accès à une ligne de financement d'un montant minimal de **deux milliards (2 000 000 000) Francs CFA** ;
- La présentation d'une chaîne d'approvisionnement (producteurs et/ou fournisseurs agréés) des composantes essentielles des lignes à construire.

#### VIII.2.4 Le calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

Le soumissionnaire devra produire un calendrier détaillé présentant les différentes phases de réalisation du projet, la durée et les différentes tâches pour réalisation de chacune des phases, ainsi que les tâches critiques pouvant entraver la bonne mise en œuvre du projet.

## IX. GRILLE D'EVALUATION

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après :

### a) Présentation générale (05 points)

Document avec sommaire, relié, paginé, différentes parties séparées par des intercalaires.

### b) Expérience : (30 points)

#### ➤ Expérience générale : (15 points)

Le candidat qui doit avoir une existence établie et présenter au moins deux références **(7,5 points/référence) dans les projets industriels (traitement d'eau et/ou boissons.**

#### ➤ Expérience spécifique : (20 points)

Le candidat qui doit avoir une existence établie et présenter les références ci-après : **(7,5 points/référence/catégorie)**

- **Mise en place d'une unité de traitement d'eau potable avec affinage d'une capacité minimale de 5 m<sup>3</sup>/heure ;**
- **Mise en place d'une unité complète d'embouteillage d'eau ou de boissons (en verre ou en PET) d'une capacité minimale de 2000 bouteilles/heure.**

**N.B :** Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

### c) Personnel – clé (35 points)

Le candidat devra présenter les profils de personnel-clé ci-après :

#### 1. Chef de Projet : Ingénieur des procédés (5 points)

1.1	Formation (Bac+ 5 minimum en Génie des procédés, Chimique, ou équivalent)
-----	---



	Niveau	<Bac+5	≥Bac+5
	Point	0	02
1.2	<b>Expérience dans les travaux similaires (mise en place des lignes d'ultrafiltration et/ou d'embouteillage de boissons)</b>		
	Niveau	<10 ans	≥10 ans
	Point	0	01
1.3	Projets dans le secteur du traitement d'eau potable ou de boisson		0,5 points par projets

## 2. Responsable Génie Civil (5 points)

	<b>Formation (Bac+ 5 minimum en Génie Civil ou équivalent)</b>		
1.1	Niveau	<Bac+5	≥Bac+5
	Point	0	02
1.2	<b>Expérience dans les travaux similaires (mise en place des lignes d'ultrafiltration et/ou d'embouteillage de boissons)</b>		
	Niveau	<10 ans	≥10 ans
	Point	0	02
1.3	Projets dans le secteur du traitement d'eau potable ou de boisson		0,5 points par projets

## 3. Responsable Electromécanique (5 points)

	<b>Formation (Bac+ 5 minimum en Génie Electromécanique, Industriel, Mécanique ou équivalent)</b>		
1.1	Niveau	<Bac+5	≥Bac+5
	Point	0	02
1.2	<b>Expérience dans les travaux similaires (mise en place des lignes d'ultrafiltration et/ou d'embouteillage de boissons)</b>		
	Niveau	<10 ans	≥10 ans
	Point	0	01
1.3	Projets dans le secteur du traitement d'eau potable ou de boisson		0,5 points par projets

## 4. Responsable Electrotechnique (5 points)

	<b>Formation (Bac+ 5 minimum en Génie Electrique, Electrotechnique ou équivalent)</b>		
1.1	Niveau	<Bac+5	≥Bac+5
	Point	0	02
1.2	<b>Expérience dans les travaux similaires (mise en place des lignes d'ultrafiltration et/ou d'embouteillage de boissons)</b>		
	Niveau	<10 ans	≥10 ans
	Point	0	01
1.3	Projets dans le secteur du traitement d'eau potable ou de boisson		0,5 points par projets

## 5. Automaticien (5 points)

2.1	<b>Formation (Bac+ 4 minimum en Automatismes, robotique, Informatique industrielle)</b>		
-----	---	--	--



	Niveau	<Bac+4	≥Bac+4
	Point	0	01
2.2	<b>Expérience dans les travaux similaires (mise en place d'automate dans le secteur de la production d'eau potable, l'embouteillage ou la laiterie)</b>		
	Niveau	<10ans	≥10ans
	Point	0	02
2.3	Projets (02 projets minimum)		0,5 points par projets
2.4	<b>Certification</b>		
	Certification (normes et sécurité ; constructeurs)	Pas de certification	certification
	Point	0	1

#### 6. Responsable-Qualité (5 points)

3.1	<b>Formation (Bac+5 en QHSE)</b>		
	Niveau	<Bac+5	≥Bac+5
	Point	0	01
3.2	<b>Expérience dans les travaux similaires (contrôle qualité dans les usines d'embouteillage d'eau ou de boissons et/ou unités d'ultrafiltration)</b>		
	Niveau	<07 ans	≥07 ans
	Point	0	02
3.3	Certifications (Auditeur certifié ISO22000/FSSC22000 ; HACCP avancé ; etc)		2 points (une certification nécessaire)

#### 7. Responsable Marketing (5 points)

4.1	<b>Formation (BAC+4 en Design industriel ou marketing industriel)</b>		
	Niveau	<Bac+4	≥Bac+4
	Point	0	02
4.2	<b>Expérience dans les travaux similaires (étude et approche marketing pour la commercialisation de boissons en verre ou PET)</b>		
	Niveau	<05 ans	≥05 ans
	Point	0	02
4.3	projets		0.5 point /projet

**NB :** Pour chaque candidat, le soumissionnaire devra présenter, sous peine de rejet :

- Le curriculum vitae détaillée, signé et daté par le personnel ;
- Une copie du diplôme et éventuellement des certifications ;
- Une copie du contrat de travail ou une attestation de disponibilité signée par le candidat.

#### d. Moyens logistiques et financiers : (20 points)



L'entreprise devra présenter :

- une capacité financière ou d'une ligne de financement d'un montant minimal de deux milliards (2 000 000 000) Francs CFA (10 points) ;
- les états financiers certifiés des trois derniers exercices (2021 ; 2022 ; 2023) (05 points) ;
- La présentation d'une chaîne d'approvisionnement (producteurs et/ou fournisseurs agréés) des composants essentiels des lignes à construire (05 points).

**e. Calendrier prévisionnel de réalisation du projet : (10 points)**

Le soumissionnaire devra fournir un calendrier détaillé de réalisation du projet qui fait ressortir :

- Les différentes phases de réalisation du projet ; (03 points)
- Les principales tâches à effectuer par phase ; (03 points)
- Les tâches critiques et les mesures de mitigations envisagées. (04 points)

## X. RECEVABILITE ET DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes : 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé au Siège de la CAMWATER sis à KOUMASSI - Douala (Division des Affaires Juridiques et des Marchés, Porte A05) au plus tard, le 30 MAI 2025 à 11 heures précises, (heure locale), avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 777/1006 /ASMII/CAMWATER/DG/DAJM/2025 DU 30 AVR 2025  
POUR LA PRE QUALIFICATION D'ENTREPRISES EN VUE DE LA  
CONSTRUCTION DE LIGNES D'ULTRAFILTRATION ET D'EMBOUTEILLAGE DE  
L'EAU DE TABLE A LA CAMWATER

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Le dépouillement des offres se fera le 30 MAI 2025 à 12 heures dans la salle de réunion au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMWATER, sis à Koumassi – Douala.

### X.I RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires ainsi que les termes de références liés au présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (Porte A05).

LE DIRECTEUR GENERAL



*Dr. MOUSSA Blaise*